

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	58 204 867	192 703	58 397 570	62 054 852
Production vendue (services)	27 283		27 283	30 243
Chiffre d'affaires net			58 424 853	62 085 095
Production stockée			-6 040	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			514 252	403 348
Autres produits			7 612	1 501
Total produits d'exploitation (I)			58 940 677	62 489 944
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			48 581 491	54 404 659
Variations de stock			1 998 819	-6 366 989
Autres achats et charges externes (a)			3 396 527	3 452 741
Impôts, taxes et versements assimilés			212 251	307 550
Salaires et traitements			1 079 595	1 436 608
Charges sociales			409 887	584 053
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 358	105 058
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			491 804	197 608
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			204 086	506 220
Autres charges			228 243	160 490
Total charges d'exploitation (II)			56 709 061	54 787 998
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 231 616	7 701 946
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				3 891
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				3 891
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			24 271	20 195
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			24 271	20 195
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-24 271	-16 304
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 207 345	7 685 642

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 429	
Sur opérations en capital		8 415
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 429	8 415
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 080	35
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 080	35
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 651	8 380
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	158 648	910 003
Total des produits (I+III+V+VII)	58 943 106	62 502 250
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 900 061	55 718 231
BENEFICE OU PERTE	2 043 045	6 784 019
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	15 827	7 971

AT2T – ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.109.760 €

Siège Social : Les Rouardes
LA GRAND CROIX
395 133 978 RCS SAINT-ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 12 JUIN 2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROCES VERBAL DES DECISIONS

Le 12 juin 2023 à 11h, la société KLOECKNER METALS FRANCE SAS, Société par Actions Simplifiées au capital social de 25.441.516,80 € dont le siège social est situé 173-179 Boulevard Félix Faure – 93300 AUBERVILLIERS, identifiée sous le numéro 352 645 501 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur François CALAIS, Responsable Juridique, dûment habilité aux présentes en vertu d'une délégation de pouvoirs, en date du 9 juin 2023, de Monsieur Bernhard WEISS, Représentant légal du Président,

agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS AT2T, reconnaît que :

- 1) Monsieur Bernhard WEISS, en sa qualité de Représentant de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et son rapport de gestion sur l'exercice 2022 ;
- 2) Le Commissaire aux Comptes, KPMG SA, a établi son rapport sur les comptes annuels ;
- 3) Ces comptes et ces rapports ont été régulièrement communiqués ainsi que le texte du projet des présentes décisions ;
- 4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social ;
- 5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société et du projet de nouveaux statuts,
 - la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,

puis statue, ès qualités, sur les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, Kloeckner Metals France SAS, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par un bénéfice de 2.043.045,24 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

FC

L'associé unique donne en conséquence à Madame Béatrice ROGER, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 s'élevant à un bénéfice de 2.043.045,24 € comme suit :

affectation aux autres postes de réserves :	0 €
affectation à la réserve légale :	0 €
versement de dividendes :	0 €
affectation au report à nouveau :	2.043.045,24 €

Après cette affectation le report à nouveau sera porté de 5.358.132,12 € à 7.401.177,36 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nb. d'actions	Dividende (€)	Total (€)
2021	65 280	0	0
2020	65 280	0	0
2019	65 280	0	0

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2022 à 1.796 €, et l'impôt correspondant à 449 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME DECISION – RENOUVELLEMENT OU REMPLACEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'associé unique constatant que le mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir KPMG SA, est arrivé à expiration ce jour, décide de nommer en remplacement la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Société par actions simplifiée au capital de 2.510.460 € dont le siège social est situé 63 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE,

FC

identifiée sous le numéro 672 006 483 RCS NANTERRE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire. Il ne sera pas nommé de commissaire aux comptes suppléant.

Cette nomination s'entend pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de la décision de l'associé unique appelé à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT a déclaré préalablement aux présentes, accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

CINQUIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 458 000 €, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2023.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

SIXIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'S' followed by a horizontal line.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AT2T S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

AT2T S.A.S.

Les Rouardes - 42320 La Grand Croix

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AT2T S.A.S.

Les Rouardes - 42320 La Grand Croix

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'attention de l'associé unique de la société AT2T S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AT2T S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2023

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

AT2T S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	255 821	255 821		
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	694 052		2 191
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 711 228	2 059 561	651 667	736 667
Autres immobilisations corporelles	330 798	288 357	42 441	26 940
Immobilisations corporelles en cours	8 550		8 550	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 143 951	3 297 791	846 160	909 301
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 578 523	282 967	7 295 556	9 498 152
En-cours de production (biens et services)				10 904
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	47 500		47 500	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 126 015	817 941	10 308 074	15 297 031
Autres créances	2 456 625	115	2 456 509	929 784
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 574		41 574	403 441
Charges constatées d'avance (3)	27 538		27 538	3 511
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 277 774	1 101 023	20 176 751	26 142 824
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 421 725	4 398 814	21 022 911	27 052 124
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 358 132	-1 425 887
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 043 045	6 784 019
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 216 001	11 172 956
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	25 486	149 532
Provisions pour charges	272 395	217 049
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	297 881	366 581
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	380 784	2 686 735
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 090 258	11 705 296
Dettes fiscales et sociales	873 026	894 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	164 961	225 834
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 509 029	15 512 587
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 022 911	27 052 124
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 509 029	15 512 587
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	58 204 867	192 703	58 397 570	62 054 852
Production vendue (services)	27 283		27 283	30 243
Chiffre d'affaires net			58 424 853	62 085 095
Production stockée			-6 040	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			514 252	403 348
Autres produits			7 612	1 501
Total produits d'exploitation (I)			58 940 677	62 489 944
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			48 581 491	54 404 659
Variations de stock			1 998 819	-6 366 989
Autres achats et charges externes (a)			3 396 527	3 452 741
Impôts, taxes et versements assimilés			212 251	307 550
Salaires et traitements			1 079 595	1 436 608
Charges sociales			409 887	584 053
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 358	105 058
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			491 804	197 608
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			204 086	506 220
Autres charges			228 243	160 490
Total charges d'exploitation (II)			56 709 061	54 787 998
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 231 616	7 701 946
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				3 891
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				3 891
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			24 271	20 195
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			24 271	20 195
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-24 271	-16 304
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 207 345	7 685 642

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 429	
Sur opérations en capital		8 415
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 429	8 415
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 080	35
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 080	35
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 651	8 380
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	158 648	910 003
Total des produits (I+III+V+VII)	58 943 106	62 502 250
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 900 061	55 718 231
BENEFICE OU PERTE	2 043 045	6 784 019
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	15 827	7 971

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 20 891 814 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 043 045 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément aux dispositions de règlements 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02, et 2019-09.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du groupe Klöckner.

En effet le 09/03/2023, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Metals France Holding SAS a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Metals France Holding et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée d'un an à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice dès leurs constatations.

Cette méthode est maintenue pour l'année 2021, conformément à la méthode "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Règles et méthodes comptables

Taux d'inflation : 2.20%

Taux d'actualisation : 3.70%

Progression future des salaires : 2.20%

Table de Mortalité : INSEE 2016-18

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres/ 64 ans pour les cadres

Condition de départ : Départ volontaire

Taux de charge sociale : 46.69%

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de la société s'élève pour cet exercice à 58.425 K€, en baisse de près de 6% par rapport à l'exercice antérieur.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 2.043 K€ contre +6.784 K€ en 2021.

Cette variation est principalement liée à deux effets :

- D'une part, le retournement du marché sur la deuxième partie de l'année
- D'autre part, un contrecoup après une année 2021 exceptionnelle

Le résultat d'exploitation passe de 7.702 K€ en 2021 à 2.232 K€ en 2022.

D'autre part, le résultat exceptionnel reste stable en passant de 8 K€ en 2021 à -5 K€ en 2022 (pour rappel arrêt de comptabilisation de la provision pour hausse des prix en 2020)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 711 228			2 711 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 363	34 668		185 031
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 967			117 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 550		8 550
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 792 879	43 218		3 836 097
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	4 100 733	43 218		4 143 951

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	287 871	2 191		290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 974 561	85 000		2 059 561
- Installations générales, agencements aménagements divers	148 142	3 805		151 948
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	93 248	15 362		108 609
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 935 612	106 358		3 041 970
ACTIF IMMOBILISE	3 191 433	106 358		3 297 791

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 611 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 126 015	11 126 015	
Autres	2 456 625	2 456 625	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 538	27 538	
Total	13 611 764	13 610 177	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
rabais à recevoir fournisseurs FIB	155 400
Etat - produits à recevoir	83 597
Associés intérêts courus à recevoir	1 225
Total	240 222

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 282 967 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Marge négative	163 529
Obsolescence	119 438
TOTAL	282 967

Les créances dépréciées à hauteur de 818 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 425 887
Résultat de l'exercice précédent	6 784 019
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 358 132
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	5 358 132
Total des affectations	5 358 132

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-1 425 887	6 784 019			5 358 132
Résultat de l'exercice	6 784 019	-6 784 019	2 043 045		2 043 045
Total Capitaux Propres	11 172 956		2 043 045		13 216 001

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	149 532	15 954	140 000		25 486
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	217 049		90 353		126 696
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		188 132	42 433		145 699
Total	366 581	204 086	272 786		297 881
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		204 086	272 786		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 509 029 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	380 784	380 784		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 090 258	6 090 258		
Dettes fiscales et sociales	873 026	873 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	164 961	164 961		
Produits constatés d'avance				
Total	7 509 029	7 509 029		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	380 784			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	678 457
Provision pour congés payés	73 058
Rappel de Salaires CAP	12 304
primes à payer-bonus motivation	31 472
Charges sociales - charges à payer	2 842
S/PROV CP	30 684
Prov charges sociales/prime à payer	17 159
Etat - autres charges à payer	92 857
Clients - RRR à accorder	40 800
Total	979 633

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const avances ser exterieur	27 538		
Total	27 538		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
France	58 232 150
Export	192 703
TOTAL	58 424 853

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 670 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		3 891
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 891
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	24 271	20 195
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	24 271	20 195
Résultat financier	-24 271	-16 304

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	80	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 429
TOTAL	8 080	2 429

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 043 045
+ Impôts sur les bénéfices	158 648
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 201 693
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 201 693

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 207 345	158 648	2 048 697
+ Résultat exceptionnel	-5 651		-5 651
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 201 693	158 648	2 043 045
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 56 647 euros.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	226 588
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	226 588
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	56 647
(A - B - C - D) * 25 %	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SAS A T 2 T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KLOECKNER METALS FRANCE.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France SA sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

. Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

. Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		6 623 185
(B) - Déficits imputés		1 635 792
(C) - Déficits reportables (A-B)		4 987 393
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		4 987 393

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 31 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	5	
Ouvriers	19	
Total	31	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

SIREN :

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :

AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	255 821	255 821		
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	694 052		2 191
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 711 228	2 059 561	651 667	736 667
Autres immobilisations corporelles	330 798	288 357	42 441	26 940
Immobilisations corporelles en cours	8 550		8 550	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 143 951	3 297 791	846 160	909 301
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 578 523	282 967	7 295 556	9 498 152
En-cours de production (biens et services)				10 904
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	47 500		47 500	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 126 015	817 941	10 308 074	15 297 031
Autres créances	2 456 625	115	2 456 509	929 784
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 574		41 574	403 441
Charges constatées d'avance (3)	27 538		27 538	3 511
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 277 774	1 101 023	20 176 751	26 142 824
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 421 725	4 398 814	21 022 911	27 052 124
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 358 132	-1 425 887
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 043 045	6 784 019
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 216 001	11 172 956
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	25 486	149 532
Provisions pour charges	272 395	217 049
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	297 881	366 581
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	380 784	2 686 735
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 090 258	11 705 296
Dettes fiscales et sociales	873 026	894 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	164 961	225 834
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 509 029	15 512 587
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 022 911	27 052 124
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 509 029	15 512 587
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 20 891 814 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 043 045 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément aux dispositions de règlements 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02, et 2019-09.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du groupe Klöckner.

En effet le 09/03/2023, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Metals France Holding SAS a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Metals France Holding et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée d'un an à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice dès leurs constatations.

Cette méthode est maintenue pour l'année 2021, conformément à la méthode "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Règles et méthodes comptables

Taux d'inflation : 2.20%

Taux d'actualisation : 3.70%

Progression future des salaires : 2.20%

Table de Mortalité : INSEE 2016-18

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres/ 64 ans pour les cadres

Condition de départ : Départ volontaire

Taux de charge sociale : 46.69%

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de la société s'élève pour cet exercice à 58.425 K€, en baisse de près de 6% par rapport à l'exercice antérieur.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 2.043 K€ contre +6.784 K€ en 2021.

Cette variation est principalement liée à deux effets :

- D'une part, le retournement du marché sur la deuxième partie de l'année
- D'autre part, un contrecoup après une année 2021 exceptionnelle

Le résultat d'exploitation passe de 7.702 K€ en 2021 à 2.232 K€ en 2022.

D'autre part, le résultat exceptionnel reste stable en passant de 8 K€ en 2021 à -5 K€ en 2022 (pour rappel arrêt de comptabilisation de la provision pour hausse des prix en 2020)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 711 228			2 711 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 363	34 668		185 031
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 967			117 967
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 550		8 550
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 792 879	43 218		3 836 097
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	4 100 733	43 218		4 143 951

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	287 871	2 191		290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 974 561	85 000		2 059 561
- Installations générales, agencements aménagements divers	148 142	3 805		151 948
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	93 248	15 362		108 609
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 935 612	106 358		3 041 970
ACTIF IMMOBILISE	3 191 433	106 358		3 297 791

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 611 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 126 015	11 126 015	
Autres	2 456 625	2 456 625	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 538	27 538	
Total	13 611 764	13 610 177	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
rabais à recevoir fournisseurs FIB	155 400
Etat - produits à recevoir	83 597
Associés intérêts courus à recevoir	1 225
Total	240 222

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 282 967 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Marge négative	163 529
Obsolescence	119 438
TOTAL	282 967

Les créances dépréciées à hauteur de 818 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 425 887
Résultat de l'exercice précédent	6 784 019
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	5 358 132
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	5 358 132
Total des affectations	5 358 132

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-1 425 887	6 784 019			5 358 132
Résultat de l'exercice	6 784 019	-6 784 019	2 043 045		2 043 045
Total Capitaux Propres	11 172 956		2 043 045		13 216 001

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	149 532	15 954	140 000		25 486
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	217 049		90 353		126 696
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		188 132	42 433		145 699
Total	366 581	204 086	272 786		297 881
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		204 086	272 786		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 509 029 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	380 784	380 784		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 090 258	6 090 258		
Dettes fiscales et sociales	873 026	873 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	164 961	164 961		
Produits constatés d'avance				
Total	7 509 029	7 509 029		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	380 784			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	678 457
Provision pour congés payés	73 058
Rappel de Salaires CAP	12 304
primes à payer-bonus motivation	31 472
Charges sociales - charges à payer	2 842
S/PROV CP	30 684
Prov charges sociales/prime à payer	17 159
Etat - autres charges à payer	92 857
Clients - RRR à accorder	40 800
Total	979 633

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const avances ser exterieur	27 538		
Total	27 538		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
France	58 232 150
Export	192 703
TOTAL	58 424 853

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 670 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		3 891
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 891
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	24 271	20 195
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	24 271	20 195
Résultat financier	-24 271	-16 304

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	80	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 429
TOTAL	8 080	2 429

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 043 045
+ Impôts sur les bénéfices	158 648
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 201 693
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 201 693

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 207 345	158 648	2 048 697
+ Résultat exceptionnel	-5 651		-5 651
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 201 693	158 648	2 043 045
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 56 647 euros.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	226 588
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	226 588
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	56 647
(A - B - C - D) * 25 %	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SAS A T 2 T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KLOECKNER METALS FRANCE.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France SA sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

. Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

. Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		6 623 185
(B) - Déficits imputés		1 635 792
(C) - Déficits reportables (A-B)		4 987 393
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		4 987 393

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 31 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	5	
Ouvriers	19	
Total	31	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

SIREN :

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :

AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>